



UNE JOURNEE THEATRALE POUR REFLECHIR...

publié le 21/01/2020

Les filles et les garçons sont-ils égaux ?

Grâce à la Compagnie sans Titre, les 4ème E ont pu montrer un spectacle de qualité, musical, festif et créatif à tous les élèves de 4ème du collège Jean Moulin.

Que d'émotion le jeudi 19 décembre pour les 4ème E ! Les élèves ont dû prendre sur eux et faire appel à des ressources insoupçonnées pour jouer devant leurs pairs des textes de leur cru. Aidés par les deux acteurs qui les guident depuis le début de cette aventure créatrice, entourés par une violoncelliste et un DJ, ils ont donné le meilleur d'eux-mêmes lors des deux représentations et ont pu goûter aux joies des applaudissements et du succès.

Les textes produits abordent des thématiques cruciales afin de montrer tout ce qui les préoccupe concernant les relations filles-garçons : Le « rap des mathématiques » et des « tâches ménagères » abordent avec humour le constat que les filles sont tout aussi capables que les garçons

d'embrasser des carrières de scientifiques ou encore que les hommes peuvent eux aussi prendre leur part du travail domestique.

Ce poème collectif en dit long sur le chemin parcouru.



Qu'est-ce qu'on a à
y gagner à l'égalité ?
S'il y avait plus d'égalité entre humains
Y aurait plus de moyens
S'il y avait plus d'égalité entre les hommes et les femmes
y aurait beaucoup moins de drames.
Moins de pression d'injustice d'oppression
Le monde serait plus parfait ; il y aurait plus de fairplay.
Les filles seraient moins mal à l'aise.
Tout le monde aurait moins « le cul entre deux chaises ».
Moralement ce serait plus la classe.
Si on pouvait tous accéder aux mêmes places
S'il y avait plus d'égalité entre humains et humaines
Et si toutes et tous on revoyait le système
On y gagnerait la fierté d'être soi-même.
On y gagnerait la fierté d'être soi-même.
On y gagnerait la fierté d'être soi-même.



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.